

# L'écho marmanhacois

juillet/août/septembre 2021

N° 5



P.3 // Vie municipale

P.4 // Mon village au quotidien : Création d'un City Park

P.5 // Des actions pour l'environnement

P.7 // Animations et manifestations

# // Edito

Bonjour Marmanhacoises, Marmanhacois,

Après un hiver enneigé puis pluvieux, un printemps et un été perturbés, espérons que l'automne sera plus clément.

La chape de plomb du confinement ayant été levée - sauf dans les départements d'Outre-Mer - certaines animations ont pu reprendre : tels les concours de pétanque, le vide grenier et les deux marchés de pays qui ont eu un franc succès malgré, ou grâce au pass sanitaire. Souhaitons que les associations reprennent leurs activités. Nous avons besoin que la vie redevienne la plus normale possible.



Le City Park tant attendu est opérationnel depuis début juillet. C'est un plaisir d'entendre et de voir les enfants, les ados ainsi que les adultes jouer au foot, ou au basket parfois tard le soir. Nous poursuivons l'aménagement avec des jeux et des bancs. De même, des jeux seront installés à Péruéjols et sur le terrain de pétanque de la Campagne (ces derniers sont financés par le Club de pétanque).

La route d'Estang, jusqu'au pont de Mézergues, est enfin praticable ainsi que la route menant à la garderie et à la maison de Lasborie, avec un aménagement du parking.

La rénovation de l'ancien hôtel de l'Estaplou est presque finie : il reste les extérieurs. Le local devant accueillir une MAM (Maison des Assistantes Maternelles) attend toujours ses "nounous" : les candidatures se faisant attendre. La médiathèque sera utilisée pour la première fois (les 18 et 19 septembre prochains) pour une exposition sur l'histoire de Marmanhac, dans le cadre des Journées du Patrimoine. Une inauguration est envisagée mais les contraintes sanitaires ne le permettent pas encore.

Je vous rappelle la tenue du Salon du Livre le 10 octobre au château de Sedaiges.

Nous allons entreprendre, à partir de la deuxième quinzaine de septembre, des visites dans les hameaux afin d'échanger et de recueillir vos besoins. Nous vous préviendrons de notre venue dans votre boîte aux lettres.

L'équipe municipale vous souhaite une bonne lecture.

**Michel Cosnier**  
*Maire de Marmanhac*

# // Vie municipale

## Flash Infos

### Une nouvelle année scolaire commence

Le 2 septembre dernier, l'école de Marmanhac a rouvert ses portes pour accueillir 29 élèves répartis en 5 niveaux et 2 classes (17 en toute petite, petite et moyenne sections de maternelle et 12 en grande section et CP). Quelques enfants supplémentaires seront accueillis en cours d'année (février 2022) lorsqu'ils seront en âge d'être scolarisés.

Durant l'été, quelques aménagements ont été réalisés, notamment l'achèvement des travaux de réfection de l'ancienne salle de bibliothèque devenant la salle de classe des plus petits et le « rafraîchissement » des marquages au sol des jeux dans la cour.

L'académie a accordé une subvention de 1591 € au RPI Marmanhac-Laroquevieille au titre du Plan Bibliothèque. Cette somme destinée à l'achat de livres sera partagée entre les deux écoles. Le dispositif d'aide pour la cantine à 1 euro est reconduit.

### Circulation aux abords de l'école

Pour faciliter l'accès au service d'accueil de loisirs sans gêner la circulation et sans risque pour les piétons, cinq places de stationnement ont été matérialisées à proximité de la salle des Gambadous (deux places sont exclusivement réservées aux locataires des logements communaux).

La circulation aux abords de l'école est règlementée de la manière suivante : **l'accès aux Gambadous est possible uniquement par l'entrée principale en bas de l'école (en empruntant la montée de gauche) et seulement avant 8h30 et après 16h45**, avec descente par le chemin de Lasborie débouchant sur la rue Emile Duclaux.

Seuls les locataires pourront emprunter ce chemin dans le sens de la montée (uniquement de 8h30 à 16h45). L'accès à l'école par la montée de droite, sera réservé aux livraisons et aux véhicules de secours.

### Erratum du bulletin municipal N4 - dossier "Le budget 2021"

Correction du paragraphe concernant la rémunération du maître d'oeuvre pour la rénovation de la mairie, page 5 de l'Echo marmanhacois N°4.

Une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) a été retenue par la mairie pour réaliser une première estimation de l'opération et consulter un architecte. La mission d'un montant de 3 % des travaux se prolongera jusqu'à la fin de l'opération. L'AMO assiste la collectivité en apportant son conseil spécialisé dans les domaines technique, financier, juridique et administratif. C'est CANTAL HABITAT qui assure cette prestation.

Les consultations de l'architecte, du bureau de contrôle et du coordonnateur sécurité prévention, santé (SPS) sont en cours.

Toutes les prestations intellectuelles liées à l'opération peuvent représenter environ 20 % du montant des travaux.

# // Mon Village au quotidien

## Le City Park !

Cette structure multisport (football, badminton, volley, basketball, ...) était attendue par les jeunes mais aussi par les moins jeunes. Il n'est pas rare de voir 3 générations jouer ensemble. Il est accessible à tous.

Une clef du portillon sera donnée à l'IME afin de permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite et de favoriser la mixité.

Les élèves de l'école peuvent utiliser cette belle aire de jeux.



Prix : 43 000€ hors taxes, dont 30 863€ de subventions (Etat : 14 743 €; Région : 8 360€; Département : 7 760€)



## Les gîtes de la mairie

Nous avons refait la salle de bain d'un des gîtes de la mairie. Les deux gîtes ont été équipés d'un frigo-congélateur et d'un lave-vaisselle.

Pour faciliter la remise des clefs, une boîte à code a été achetée et posée.



## Sécurité : réfection de la voirie

Fin juillet, la route entre le pont d'Estang et la départementale D59, à l'entrée de Marmanhac, par la "Campagne", a été refaite.

## Un nouveau partenariat, un nouveau service

L'usine "Meubles Combelle" et la commune de Marmanhac se sont mis d'accord pour apporter un service aux commerçants et aux artisans de Marmanhac qui ont des difficultés à se débarrasser de leurs cartons d'emballages.

Les employés communaux vont effectuer les 1er et le 3e mardi du mois, un ramassage des cartons chez tous les commerçants et artisans qui en auront fait la demande, et en respectant un cahier des charges (mettre les cartons à plat / pas de feillard / pas de polystyrène).

Ces cartons seront acheminés à l'usine "Meubles Combelle" qui est équipée pour les compacter en bottes. C'est ensuite l'usine qui gèrera ces déchets.

## Aménagement des communs : retour sur la première réunion publique

La réunion de présentation du projet s'est tenue début juillet, avec un grand nombre de participants.

Pour le résumer en quelques mots : nous souhaitons faire participer les habitants à l'aménagement des lieux communs, qui sont présents dans un grand nombre de hameaux. Toutes les idées sont les bienvenues, tant que nous les concrétisons ensemble.

Suite aux discussions, les premières inscriptions ont été prises et voici la liste des lieux qui pourraient être aménagés :

**Bourg** : parcelle en pente, entre le pont et la rue de Guitardie

**Aubespeyre** : place avec le panneau d'information

**Carvialle** : parcelle du four à pain

**Entre-deux rieux** : centre du hameau

**La campagne** : emplacement avec table de pique-nique

Tous ne seront pas retenus, le choix sera fait suivant le nombre de participants.

Si vous souhaitez participer, contactez-nous par mail, téléphone ou directement en mairie, en indiquant vos nom, prénom, téléphone, adresse email et le lieu de votre choix.

**Date limite : 20 septembre 2021**

Nous comptons sur vous !

## Une collecte d'encombrants et ferraille réussie



Du 4 au 7 juin, la mise à disposition de 2 bennes au terrain de pétanque à la "Campagne" pour collecter vos encombrants et ferraille a connu un vif succès.

De nombreux déchets ont ainsi pu être retirés.

Toutefois, il est regrettable que certains n'aient pas joué le jeu correctement en y déposant d'autres déchets comme des pneus.



Une prochaine collecte aura lieu dans l'automne

### SEPTEMBRE

C'est le mois idéal au jardin , le sol conserve la chaleur de l'été et retrouve l'humidité des nuits d'automne !

- **Vous pouvez semer** mâche, oignons, épinard, poireaux et radis. Et également du persil en pot pour l'hiver.

- **Planter** : les fraisiers ! Les fraisiers adorent le sol à la fois chaud et humide de cette fin de saison

Enlevez toutes les feuilles empêchant les dernières tomates de profiter du soleil pour arriver à maturation.

Dans le verger, l'heure est également à la récolte pour les pommes, les poires, les pêches et les prunes. De quoi faire des tartes et des confitures variées. C'est également le bon moment pour tailler les Cassisiers et les groseilliers.

**Pensez déjà à la saison prochaine en récupérant vos semences !**

### NOVEMBRE

**"A la Sainte-Catherine tout bois prend racine".**

Cette fête tombe le 25 Novembre, et c'est le bon moment pour planter les arbres au jardin.

Il n'est pas rare de planter un arbre isolé, mais savez-vous que vous pouvez faire des associations ?

Par exemple : vous plantez un cerisier, puis une vigne. Lorsque le cerisier aura grandi, vous pourrez laisser grimper la liane de la vigne sur celui-ci qui lui servira de support.

Ou encore sur le même principe un pommier avec un kiwi.

Il existe de nombreuses autres associations avec des hauteurs différentes, l'un servant de tuteur à l'autre ou encore l'un apportant des éléments à l'autre. Vous trouverez sans peine des informations sur internet.

***(Pensez à nous communiquer vos remarques, et expériences afin de les faire partager à tous les jardiniers !)***

### OCTOBRE

Il y a beaucoup de fleurs qui s'épanouissent en Automne. Elles permettent, entre autres, d'apporter des réserves aux abeilles pour passer l'hiver.

- **Planter** vos légumes d'hiver : poireaux, laitues, choux,...

- **Semer** en plein air vos céréales comme le blé ou le seigle. Ces plantes vont occuper le sol et vont ainsi éviter l'arrivée de « mauvaises herbes ». Au printemps vous pourrez, les coucher au sol pour enrichir votre zone de culture ou les garder pour donner à manger à vos volailles !

C'est également le moment pour commencer à réfléchir à la prochaine saison au potager.

Vous pouvez **délimiter vos futures zones de cultures** en déposant une épaisse couche de paille, de foin, ou toute autre matière organique afin « d'étouffer » les herbes et nourrir votre sol.

Au printemps, votre sol sera beaucoup plus aéré et facilement cultivable.



# // Animations et manifestations

## Chapeaux !

Afin d'oublier un hiver agité et une pandémie qui n'en finit pas, les habitants de la cité "Prat Marsau" ont salué l'arrivée des beaux jours en décorant des chapeaux de paille qu'ils ont accrochés à leur balcon, portail, fenêtre ou autre.



Des grands, des petits, des couleurs, des formes et des créations diverses ont apporté tout l'été une note de gaieté dans la cité. Les décorations pour les fêtes à venir se préparent déjà dans les têtes de chacun.

Espérons que ces initiatives donneront envie et inciteront Marmanhacois et Marmanhacoises à décorer leur hameau, quartier, rue ...

## Les concours du Cochonnet Marmanhacois



Cet été, 4 "concours du vendredi" en doublette, ont été organisés. Environ 40 équipes étaient présentes pour chaque concours. Tous les participants ont respecté le protocole notamment l'obligation d'avoir un pass sanitaire.

**Le vendredi 10 septembre a lieu le dernier concours en tête à tête cette fois, 1vs1. Inscription à compter de 19h pour lancer le concours à 20h.**

## Comité des Fêtes et d'Animation de Marmanhac

Cet été, le Comité des fêtes a organisé 3 manifestations : 1 vide grenier et 2 marchés gourmands.



Le vide grenier a comptabilisé 32 exposants et un public nombreux, sous un soleil radieux.

3e trimestre 2021 - N°5



Les marchés gourmands, organisés dans la cour de l'école ont reçu un vif succès, avec une participation importante, plus de 200 personnes pour le marché du 20 août.

Un grand remerciement à tous les participants, ainsi qu'aux bénévoles

du comité qui ont permis l'organisation de ces manifestations.

Afin de poursuivre cette dynamique, le comité des fêtes a besoin de plus de bénévoles.

**N'hésitez pas à contacter Laurent au 07 66 23 37 30 pour avoir de plus amples informations.**

Une assemblée générale se déroulera d'ici fin septembre, toutes les bonnes volontés y sont conviées.

A bientôt dans nos prochaines manifestations (salon du livre, marché de Noël).

# Comment joindre la mairie

L'accueil du public se fait désormais du lundi au jeudi de **8h30 à 11h30** et l'après-midi de **12h30 à 16h30**. Le vendredi de **8h à 12h**.

En dehors de ces horaires, une permanence est assurée par le maire ou ses adjoints, **les samedis, de 10h à 12h**.

En cas d'urgence, une astreinte téléphonique est mise en place, au numéro de la mairie, le **04.71.47.30.43** ou au **06.72.17.61.21**.

## // Agenda municipal

- |                           |  |
|---------------------------|--|
| <b>10 septembre</b>       | <b>Concours de pétanque</b><br>Au terrain de la Campagne, à 19h. |
| <b>18 et 19 septembre</b> | <b>Journées du Patrimoine</b><br>Exposition à l'Estaplou.        |
| <b>10 octobre</b>         | <b>Salon du livre</b><br>Au château de Sedaiges.                 |

*Les informations données ici sont sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire et des directives à appliquer.*

### Nouveaux arrivants et jeunes diplômés

Afin d'organiser un pot pour les nouveaux arrivants et les jeunes diplômés, merci à toutes les personnes concernées de se manifester auprès de la mairie avant le **15 octobre 2021**.

### Des jeux pour l'Estaplou

L'ouverture de l'Estaplou est pour bientôt, et si c'est à la fois une médiathèque, une MAM et un espace intergénérationnel, ce sera surtout un lieu de convivialité et de rencontre.

Et quoi de mieux pour briser la glace qu'une partie de jeu de société ? C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Si vous avez des jeux de société qui dorment à la maison et que vous souhaitez en faire don à la médiathèque, nous les recevrons avec plaisir pour qu'ils retrouvent une seconde vie. N'hésitez pas à venir les déposer en mairie.

Merci beaucoup et à bientôt autour d'une table !

### # Restons connectés !

Site internet : [www.marmanhac.fr](http://www.marmanhac.fr)



**Rejoignez nous sur Facebook !**  
[www.facebook.com/commune.demarmanhac.9](https://www.facebook.com/commune.demarmanhac.9)

Mairie de Marmanhac  
2 place du monument et  
des anciens combattants  
15250 MARMANHAC  
Tél : 04.71.47.30.43  
[www.marmanhac.fr](http://www.marmanhac.fr)

### Bulletin municipal de Marmanhac N°5

**Rédaction et mise en page :**  
Mairie de Marmanhac  
[mairie.marmanhac@orange.fr](mailto:mairie.marmanhac@orange.fr)

**Crédits photos :**  
Mairie de Marmanhac

**Impression :**  
i2s imprimerie  
Imprimé sur papier certifié PEFC  
Encres végétales



*Conformément à la volonté de  
l'équipe municipale de vous  
fournir une information neutre, ce  
bulletin municipal ne contient pas  
d'encart publicitaire.*